

ASSOCIATION DES RETRAITÉ(E)S DE MCGILL

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle

1^{er} juin 2017

475, rue Sherbrooke Ouest, Montréal

14 h - 15 h 30

1. La Présidente Ginette Lamontagne déclare l'ouverture de l'assemblée

2. Motion d'adoption de l'ordre du jour

Proposée par : _Beverlea Tallant

Secondée par : _David Brown

Acceptée à l'unanimité

3. Motion d'adoption du procès-verbal de l'AGA 2016

Après une discussion pour savoir qui avait ou n'avait pas reçu le procès-verbal, la motion d'adoption du procès-verbal a été

Proposée par : Renée Charron

Secondée par : Ron Guttman

Acceptée à l'unanimité

4. Rapport de la Présidente, Ginette Lamontagne

La Présidente, Ginette Lamontagne, a déclaré que cette année fut des plus fructueuses pour l'ARUM. Près de 300 nouveaux membres ont adhéré à l'Association. Au cours de cette année, l'ARUM a présenté 6 événements, 2 activités et 2 ateliers qui ont attiré un total approximatif de 300 participants. Il y a toujours des activités qui se poursuivent telles le Club du livre dont les membres se rencontrent mensuellement de septembre à juin dans l'une ou l'autre de leur demeure ou dans une bibliothèque désignée. Le groupe des cyclistes coordonné par Joan Barrett et Joan Wolforth propose des randonnées sur une base hebdomadaire, de la fin mai au début octobre. Madame Lamontagne a aussi rappelé à l'audience que les membres de l'ARUM peuvent profiter du Centre sportif de McGill à la moitié du tarif mensuel offert aux membres du personnel, et les encourage à tirer avantage de cette offre.

Pour faire suite à une suggestion de Gregg Blachford lors de la dernière AGA, une série de sessions pré-retraite a été organisée pour les employé(e)s dynamiques en collaboration avec l'APNEUM, MUNACA, l'APBM, et une session est aussi planifiée pour l'UES cet automne. Gregg Blachford, Joan Wolforth, Bob Stanley, Kate Maguire et Steven Blaggrave ont collaboré à ces rencontres. Ginette Lamontagne a fait remarquer que c'est un domaine dans lequel l'ARUM a beaucoup à offrir aux employé(e)s qui songent à prendre leur retraite dans un avenir rapproché.

Ginette Lamontagne a fait savoir qu'il y avait deux ententes permanentes de partenariat avec l'APNEUM et EUS-métiers (centre-ville) et des ententes avec l'APBM et MUNACA qui doivent être renouvelées annuellement. En échange d'une cotisation annuelle, tous les employés éventuels de ces quatre organisations pourront, à leur retraite, devenir membres de l'ARUM sans aucun frais annuel.

C'est avec grand plaisir que Mme Lamontagne a annoncé que McGill avait alloué un local à l'ARUM, un local que l'ARUM espère occuper cet automne. Elle a aussi dévoilé un nouveau logo pour l'ARUM, logo conçu par l'équipe de design graphique de McGill (Département des Communications et relations externes).

La Présidente a présenté les membres du Comité exécutif, Kate Maguire (VP interne), Henry Leighton (VP externe) et Robert Stanley (Trésorier) et demandé à chacun de faire un rapport sur leurs activités respectives.

5. Rapport de la Vice-Présidente Interne, Kate Maguire

Congrès de l'ARUCC (Associations des retraités des universités et collèges du Canada)

La conférence annuelle, sous le parrainage de l'Association des retraités de l'Université Carleton, s'est tenue du 24 au 26 mai, 2017, sur l'imposant campus de l'Université, à Ottawa. Ce fut une occasion remarquable de partage et d'informations sur les meilleures activités des Associations des retraités des universités et collèges du Canada. Les Associations furent très impressionnées par les présentations de Gregg Blachford et Joan Wolforth sur les aspects psychologiques de la retraite offertes à McGill.

Les exposés auxquels nous avons assisté couvraient un large éventail de propos et étaient des plus intéressants et inspirants. Ils allaient des effets des décisions de Trump sur l'économie canadienne, du diagnostic, du traitement et des soins de la démence, d'un bref historique de l'industrie canadienne de l'alcool, de la recherche de pointe en nutrition à un projet très louable d'Ottawa qui assure des services médicaux adaptés aux besoins des personnes ayant des problèmes de dépendance.

Le point culminant de la conférence pour les représentants de McGill fut lorsque l'ARUCC a décerné à notre Présidente le prix hommage attribué en reconnaissance d'une contribution et/ou d'une réalisation exceptionnelle par un(e) retraité(e) au niveau de leur association locale. Ce prix a aussi contribué à faire reconnaître au niveau national notre nouvelle association, l'ARUM. Kate a offert à Ginette un bouquet de fleurs en hommage de ce prix.

Activités à venir cet automne :

- En septembre, marche dans le Vieux Montréal.
- Réception des Retrouvailles - il y aura une autre réception et un autre concert dans le cadre des festivités d'accueil de McGill, en octobre.

- Love Ella (nov) – un hommage à Ella Fitzgerald sera présenté par une chanteuse locale le 23 novembre à la Salle Bourgie. Les billets coûteront environ 24 \$. Des informations détaillées vous seront transmises dans un prochain communiqué.
- Un premier dîner annuel de Noël (déc) – sera tenu à l'École des métiers de la restauration et du tourisme de Montréal, située sur de Maisonneuve près de la rue St. Mathieu. Nous espérons tenir ce dîner dans la première semaine de décembre.
- Rappel d'un dîner-causerie, le 6 juin : "Water, Agriculture & Food Security" par Chandra Madromootoo, Professeur James McGill, Génie des bio ressources, autrefois Doyen de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement.

Communiqués et bulletins d'information

Des communiqués présentant les dernières nouvelles sur les activités et les événements de l'ARUM sont envoyés mensuellement. Un bulletin d'information de l'ARUM, édité par Joan Wolforth, sera distribué à l'automne. Nous encourageons les membres à soumettre à Joan des histoires, articles, poèmes, etc...

Facebook – 45 membres sont maintenant inscrits sur cette page. Nous vous invitons à vous y inscrire car c'est un excellent moyen de se partager les informations et les nouvelles.

Résultats du sondage de l'ARUM

Un sondage de 9 questions a été envoyé aux membres afin de connaître ce qu'ils attendent de l'ARUM. 71 personnes ont répondu. Ces personnes ont été inscrites au tirage d'une carte-cadeau de 25 \$, échangeable à la SAQ. Voici un bref résumé des réponses :

Évènements/ Où et quand : Les membres préfèrent que les événements se tiennent en après-midi, durant la semaine et sur le campus.

Évènements/ Quels genres : Les dîners-causeries sont les événements les plus populaires, suivis par les sessions d'information sur les soins de santé et RCR, et le concert et la réception de l'automne.

Activités : Les dîners gourmets, les visites de musée et les voyages d'un jour sont les préférées.

Emplacement des membres : 94 % demeure dans la région de Montréal, les autres répondants vivent à Montréal Ouest, Laval, sur la Rive Sud et dans l'Estrie.

Questions : Les soins de santé sont de première importance pour les membres. Les membres sont fortement incités à consulter le site internet de RH pour plus d'informations.

Sites Internet et page Facebook : Les membres sont très satisfaits de ces moyens de communication. S'il y a suffisamment de membres qui le réclament, un autre atelier Facebook sera planifié.

Les communiqués de l'ARUM : ils sont très populaires et sont une excellente façon de se tenir au courant des événements et des activités.

Bulletin d'information : un bulletin sera publié annuellement, Joan Wolforth en sera l'éditrice. On demande aux membres de soumettre des histoires et des articles sur leurs expériences de retraite.

Le tirage au sort du prix accordé en réponse au sondage – Certificat de la SAQ- a été fait par Nick Acheson et le gagnant fut Jim McVety.

6. Modifications à la Constitution proposées par le VP Externe, Henry Leighton.

Art. 3.1

Texte actuel

Membre régulier. L'adhésion à l'Association est ouverte à tous les retraité(e)s de l'Université McGill en règle avec leur cotisation annuelle.

Texte proposé

Membre régulier. L'adhésion à l'Association est ouverte à tous les retraités de l'Université McGill.

Art. 3.2

Texte actuel

Membre associé. Toute personne qui est le(la) conjoint(e) ou le(la) partenaire d'un membre régulier est admissible à devenir membre associé. Les membres associés n'ont pas le droit de voter sur les questions liées aux affaires de l'Association. Si après le décès d'un membre régulier, un membre associé continue à recevoir des prestations de l'Université McGill, il/elle peut choisir de devenir membre à part entière.

Texte proposé

Membre associé. Toute personne qui est le(la) conjoint(e) ou le(la) partenaire d'un membre régulier est admissible à devenir membre associé. Les membres associés n'ont pas le droit de voter sur les questions liées aux affaires de l'Association.

La motion d'adoption en bloc des modifications à la Constitution a été

Proposée par Bev Tallant

Secondée par David Brown

Approuvée à l'unanimité

7. Modifications aux règlements proposées par le VP Externe, Henry Leighton

Règlement 6b

Texte actuel

Les membres du Comité exécutif serviront leur mandat à partir de la fin de l'Assemblée générale annuelle au cours de laquelle ils ont été élus jusqu'à la fin de l'Assemblée

générale annuelle suivante. Les membres du Comité exécutif ne peuvent pas occuper le même poste pendant plus de trois mandats consécutifs.

Texte proposé

Les membres du Comité exécutif serviront un mandat de trois ans à partir de la fin de l'Assemblée générale annuelle au cours de laquelle ils ont été élus jusqu'à la date de l'Assemblée générale annuelle trois ans plus tard. Les membres du Comité exécutif ne peuvent pas occuper le même poste pendant plus de deux mandats consécutifs.

Règlement 6c

Texte actuel

Chaque année, avant le 15 novembre, un Comité des candidatures composé de trois membres réguliers sera constitué par le Conseil. Ils prépareront une liste de candidats pour le Comité exécutif de l'année suivante qu'ils soumettront au Président sortant avant le 1^{er} février. Il y aura au moins une candidature pour chaque poste vacant. Les candidats choisis doivent manifester leur désir d'accepter le poste s'ils sont élus.

Texte proposé

Chaque année, avant le 15 novembre, un Comité des candidatures composé de trois membres réguliers sera constitué par le Conseil. Ils prépareront une liste de candidats pour tout poste échéant à l'Exécutif qu'ils soumettront au Président sortant avant le 1^{er} février. Il y aura au moins une candidature pour chaque poste vacant. Les candidats choisis doivent manifester leur désir d'accepter le poste s'ils sont élus.

Règlement 7a

Texte actuel

Huit membres réguliers en règle peuvent être élus au Conseil d'administration.

Texte proposé

Effacer l'actuel Règlement 7a et renuméroter les sections suivantes du Règlement 7.

Règlement 7b

Texte actuel

Les membres du Conseil d'administration serviront leur mandat à partir de la fin de l'Assemblée générale annuelle au cours de laquelle ils ont été élus jusqu'à la fin de l'Assemblée générale annuelle suivante. Les membres du Conseil d'administration peuvent exercer jusqu'à un maximum de trois mandats d'un an à moins d'être subséquentement élus au Comité exécutif de l'Association, auquel cas ces personnes peuvent exercer ce nouveau rôle pour le mandat défini par le Règlement sur les postes au Comité exécutif.

Texte proposé

Les membres du Conseil d'administration serviront un mandat de trois ans commençant à la fin de l'Assemblée générale annuelle au cours de laquelle ils ont été élus jusqu'à la date de l'Assemblée générale annuelle trois ans plus tard. Les membres du Conseil d'administration peuvent servir jusqu'à un maximum de deux mandats consécutifs à moins d'être subséquemment élus au Comité exécutif de l'Association, auquel cas ces personnes peuvent exercer ce nouveau rôle pour le mandat défini par le Règlement sur les postes au Comité exécutif.

Règlement 7c

Texte actuel

Chaque année, avant le 15 novembre, un Comité des candidatures formé de trois membres réguliers sera nommé par le Conseil d'administration. Ils prépareront une liste de candidats pour le Conseil d'administration de l'année suivante et la soumettront au Président sortant avant le 1^{er} février. Il y aura au moins une candidature pour chaque poste. Les candidats choisis doivent manifester leur intention d'accepter le poste s'ils sont élus

Texte proposé

Chaque année, avant le 15 novembre, un Comité des candidatures formé de trois membres réguliers sera nommé par le Conseil d'administration. Ils prépareront une liste de candidats pour remplir tout poste qui se termine sur le Conseil d'administration et la soumettront au Président sortant avant le 1^{er} février. Les candidats choisis pour occuper les postes vacants sur le Conseil d'administration doivent manifester leur intention d'accepter le poste s'ils sont élus

Règlement 7e

Texte actuel

Advenant qu'il n'y ait pas plus qu'une candidature pour chaque poste, la liste des administrateurs choisis sera acceptée à l'unanimité lors de l'Assemblée générale annuelle.

Texte proposé

Advenant qu'il n'y ait qu'une seule candidature pour chacun des postes vacants, les membres nouvellement choisis du Conseil d'administration seront acceptés à l'unanimité lors de l'Assemblée générale annuelle.

Règlement 7f

Texte actuel

Advenant qu'il y ait plus d'une candidature pour un quelconque poste, les candidats seront élus par scrutin. Les bulletins de vote seront distribués à tous les membres par le Vice-président (Externe) au moins 30 jours avant l'Assemblée générale annuelle.

Texte proposé

Advenant qu'il y ait plus de candidatures que de postes vacants, les candidats seront élus par scrutin. Les bulletins de vote seront distribués à tous les membres par le Vice-président (Externe) au moins 30 jours avant l'Assemblée générale annuelle.

Règlement 8 : Cotisations des membres

Texte actuel

Une cotisation de membre sera prélevée; le montant exact sera déterminé et approuvé chaque année pour l'année suivante lors de l'Assemblée générale annuelle. Les cotisations de membres seront payables annuellement jusqu'au 1^{er} septembre. Ces cotisations sont prélevées pour couvrir les frais d'administration de l'Association du 1^{er} septembre au 31 août suivant.

Texte proposé

L'adhésion à l'Association est conditionnelle au paiement d'une cotisation dont le montant exact sera déterminé et approuvé chaque année pour l'année suivante lors de l'Assemblée générale annuelle, ou selon qu'il y a dispense de frais. Une dispense de frais peut être accordée à d'anciens membres retraités de groupes qui ont négocié une entente d'adhésion avec l'ARUM. Les cotisations sont payables annuellement avant le 1^{er} septembre.

Règlement 9 : Frais des activités de l'Association

Formulation actuelle

Tous les événements ou activités organisés par l'Association ou par l'entremise de membres se doivent d'être financièrement autosuffisants. L'Association ne sera pas responsable des pertes financières causées par les membres pour ces activités.

Formulation proposée

Tous les événements ou activités organisés par l'Association ou par l'entremise de membres se doivent d'être financièrement autosuffisants. L'Association ne sera pas responsable des pertes financières causées par les membres pour ces activités. Cependant, certains événements (tel que, mais sans y être restreint, l'Assemblée générale annuelle) pourront être financés totalement ou partiellement par l'Association sur approbation du Conseil exécutif.

Règlement 11 (En vigueur pour les années 2015-2017)

Texte actuel

Afin d'assurer la continuité des membres du Comité exécutif pour les deux années inaugurales de l'Association le(la) Président(e) et le(la)Trésorier(ière) seront élu(e)s

pour un mandat de deux ans en 2015, renouvelable pour un an et les Vice-président(e)s Interne et Externe seront élu(e)s pour un terme d'un an, renouvelable pour un an.

Changement proposé

Ce règlement sera aboli.

Motion d'adoption en bloc de tous les règlements.

Proposée par Jane Amro

Secondée par Linda Jacobs Starkey

Approuvée à l'unanimité.

8. Présentation du Rapport financier pour l'année 2016-2017 par le Trésorier Robert Stanley

Le rapport déposé le 10 mai 2017 par Pierre Gagnon, CA chez **Services administratifs et comptables D.G. Inc (Annexe 1)**, pour l'année se terminant le 3 mars 2017, a été présenté et discuté.

Revenu total	12 213 \$
Dépenses totales	7 983 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	4 230 \$
Actifs nets en début d'année	7 488 \$
Actifs nets en fin d'année	11 718 \$

Motion d'adoption du rapport financier présenté le 10 mai 2017 –

Proposée par : _Kathy Mayhew

Secondée par : _Linda Montreuil

Approuvée à l'unanimité

9. Résolution concernant les frais annuels d'adhésion – par Robert Stanley

Qu'il soit résolu que :

Le coût d'adhésion annuelle à l'ARUM, pour une adhésion individuelle, pour l'année débutant en septembre 2017, soit de vingt-cinq dollars (25,00 \$)

Proposée par : _David Brown

Secondée par : _Johanne Hebert

Approuvée à l'unanimité.

10. Présentation du budget pour l'année 2017-2018 par Robert Stanley

Le budget proposé en date du 17 mai 2017 a été présenté et discuté (Annexe 2).

Le budget indique des revenus anticipés de 12 259 \$ et des dépenses prévues de 11 350 \$

Robert Stanley a précisé que des revenus additionnels pourront s'ajouter lorsque l'entente contractuelle actuellement en négociation avec l'APBM sera ratifiée. Ce revenu additionnel pourrait atteindre 2 000 \$.

Une motion d'adoption du budget daté du 17 mai 2017 a été :

Proposée par _____Joan Hagerman

Secondée par _____Kathryn Peterson

Approuvée à l'unanimité.

11. Présentation au nom du Comité des candidatures par Linda Jacobs-Starkey

La Présidente a signalé qu'un Comité des candidatures, composé de Honora Shaughnessy, Linda Jacobs Starkey et Linda Montreuil a été chargé de surveiller l'élection, à l'automne dernier, des nouveaux membres du Conseil. Elle a demandé à Linda Jacobs Starkey de présenter le rapport

Dr. Jacobs Starkey a annoncé que deux membres quittaient le Conseil : Nick Acheson et Myron Frankman. Une recherche a été faite afin de les remplacer : James Coulton et Eduardo Pereira ont répondu positivement à la demande qui leur a été faite. Dr. Starkey a proposé que ces deux membres soient accueillis par l'Assemblée. Pour l'année 2017-2018, les membres du Conseil seront :

Ginette Lamontagne, Présidente
Kate Maguire, Vice-Président (Interne)
Henry Leighton, Vice-Président (Externe)
Robert Stanley, Trésorier
Steven Blgrave
James Coulton
Maria Keenan
Kathy Mayhew
Allan Oliver
Eduardo Pereira
Judy Pharo
Beverlea Tallant

Le Conseil 2017-18 a été élu par acclamation.

12. Présentation à Nick Acheson en remerciement de son engagement

Ginette Lamontagne a remercié Nick Acheson pour son soutien continu à l'ARUM depuis la rencontre initiale de lancement de l'association en juin 2015. L'ARUM le remercie pour ses deux années de présence à titre de membre du Conseil et pour avoir veillé aux intérêts des retraités à titre de représentant de l'APBM sur le Comité consultatif des avantages sociaux du personnel. Elle a aussi manifesté son appréciation pour les efforts accomplis pour faire valoir la collaboration entre les retraités de l'APBM

et l'ARUM. Nick Acheson a reçu un cadeau-souvenir de McGill en témoignage de reconnaissance au nom de tous les membres.

La Présidente a aussi remercié les coordonnateurs des activités et tous les bénévoles de l'ARUM. Elle a exprimé sa gratitude envers les membres du Conseil pour le travail accompli et les membres de l'Exécutif pour leur incomparable contribution. Enfin, elle a remercié tous les membres pour leur participation et leur support. Elle a invité tous les membres présents à célébrer le 2^{ième} anniversaire de l'ARUM.

13. La réunion a été ajournée à 15h30.

N.B. Les Annexes 1 et 2 sont ci-joints.